

S.I.A.E.P. de l'ANXURE et de la PERCHE

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX

ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

SERVICE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2015
présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EXERCICE 2016

SOMMAIRE

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	3
▪ PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI ; NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS.....	3
▪ MODE DE GESTION.....	3
▪ CONVENTIONS ; RESSOURCES EN EAU / VOLUMES PRELEVES ET ACHETES.....	4
▪ NOMBRE D'ABONNEMENTS	5
▪ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	6
▪ LINEAIRES DE RESEAUX DE DESSERTE	7
2. TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	8
▪ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	8
▪ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	8
▪ LE PRIX DE L'EAU	9
▪ RECETTES D'EXPLOITATION LIEES A LA FACTURATION DE SERVICES	10
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	11
▪ QUALITE DE L'EAU.....	11
▪ PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	12
▪ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	12
▪ PERFORMANCE DU RESEAU	13
▪ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	14
4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	14
▪ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	14
▪ BRANCHEMENTS AU PLOMB.....	14
▪ ETAT DE LA DETTE ; AMORTISSEMENTS REALISES	15
▪ PRESENTATION DES PROJETS ET DES PROGRAMMES PLURIANNUELS.....	15
5. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	16
▪ Montants des abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité ; nombre de demandes reçues	16

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE DESSERVI ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS

Le territoire desservi représente un ensemble de cinq communes :

ALEXAIN	616
CONTEST	902
PLACE	336
ST GERMAIN D'ANXURE	366
VAUTORTE	584
TOTAL	2 804

- *Population municipale recensée par l'INSEE en 2013.*

Le territoire du syndicat s'étend sur 98,44 km², sa densité est de 28,5 hab/km². Ce territoire, à dominante rurale, compte un nombre significatif d'exploitations agricoles dont certaines sont regroupées en GAEC. Alors que ces dernières consommaient encore il y a quelques années jusqu'à plus de 1 000m³ par an, elles recourent de plus en plus à des captages individuels. Si les abonnements au syndicat sont conservés, il s'agit principalement de remédier à des événements climatiques (sécheresse) ou matériels (panne, pollution de l'eau des puits) imprévus. A terme, l'utilisation de ces captages individuels ne sera pas sans incidence sur l'économie du syndicat.

A noter que le syndicat fournit également 50% de l'eau à l'entreprise laitière Vaubernier située à Martigné-sur-Mayenne. Cet industriel consomme à lui seul plus que l'ensemble des cinq communes du SIAEP.

Une convention de mise à disposition des fonctionnaires renouvelable tacitement a été mis en place au 1^{er} janvier 2016, pour le suivi de la station ainsi que l'entretien technique, pour les réparations du réseau et le suivi informatique.

MODE DE GESTION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

CONVENTIONS D'IMPORT ET D'EXPORT

Conventions	Cocontractant	Caractéristiques	Date d'effet	Durée (an)
Convention d'import	Syndicat Mixte de Renforcement en eau potable du Nord Mayenne	Maxi : 260 m ³ /j Pointe : 60 m ³ /h Forfait : 58 100 m ³ /an	01/06/2016	3 ans renouvelables par périodes de trois années (<i>reconduction tacite</i>)
Convention d'import	SIAEP de COMMER STGS	Maxi 200m ³ /j Pointe 15m ³ /h Mini : 4m ³ /j	01/01/2010	Durée du contrat STGS avec SIAEP de COMMER
Convention d'export	SIAEP de CHAILLAND	Maxi : 4 000 m ³ / an Mini 4 m ³ /j	30/03/2010	5 ans renouvelables (<i>reconduction tacite</i>)
Convention d'export	Commune de Saint GEORGES BUTTAVENT	Maxi : 3 000 m ³ / an Mini 2 m ³ /j	30/03/2010	5 ans renouvelables (<i>reconduction tacite</i>)

RESSOURCES EN EAU : VOLUMES PRELEVES ET ACHETES

➤ *Points de prélèvement*

CAPTAGES LOCALISATION	Débit nominal (m³/h)	Prélèvement 2015 (m³)	Prélèvement 2016 (m³)	Variation 2015/2016
Forage de la Morinière ALEXAIN	25 m ³ /h	87 772	79 464	- 9,47%
Forage de Fay ALEXAIN	12 m ³ /h	29 327	26 736	- 8,84 %
Forage de Crosnières ST GERMAIN d'ANXURE	35 m ³ /h	Forage : 66 414 Puits : 52 933	Forage : 79 281 Puits : 32 648	+ 6,22%
TOTAL		236 446	218 129	- 7,75%

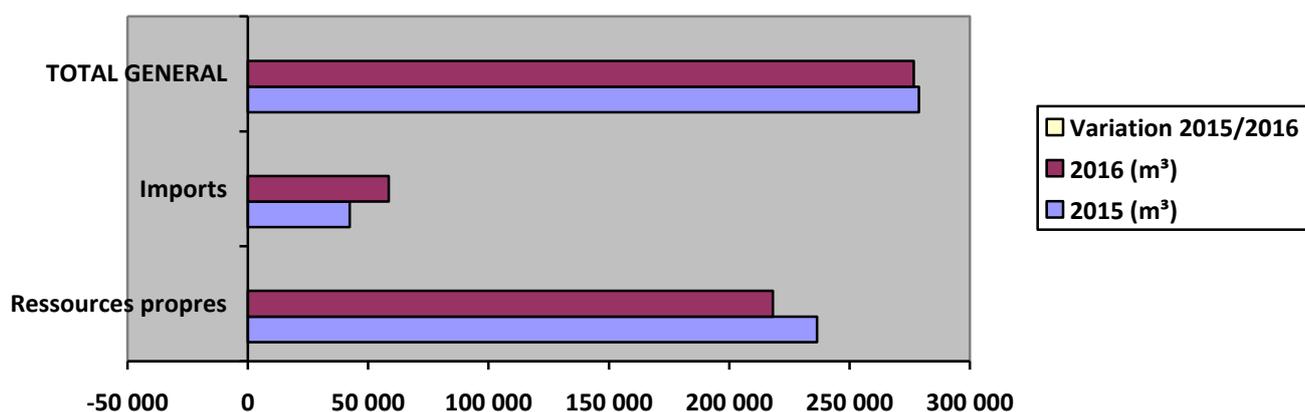
- *Le captage de la Doigtée a été abandonné le 29/02/2012.*

➤ *Importations d'eau*

Imports depuis :	Importé en 2015 (m³)	Importé en 2016 (m³)	Variation 2015/2016
Syndicat Mixte du Nord Mayenne (Branch ^t Vautorte)	41 075	58 316	+ 2,34%
SIAEP de Commer (la Planche)	1 270	195	- 84,65%
TOTAL importé	42 345	58 511	+ 38,18%

➤ Total des volumes d'eau potable

TOTAL DES RESSOURCES (m ³)	2015 (m ³)	2016 (m ³)	Variation 2015/2016
Ressources propres	236 446	218 129	- 7,75 %
Imports	42 345	58 511	- 38,18%
TOTAL GENERAL	278 791	276 640	- 0,78 %

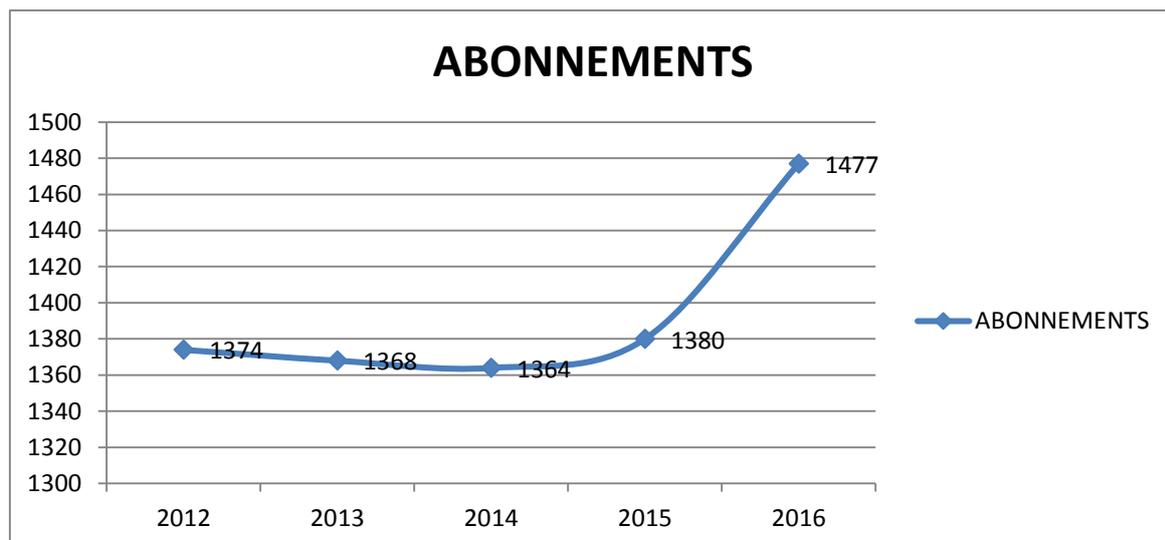


NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2015	2016	Variation 2015/2016
Nombre d'abonnements domestiques	1 380	1 474	+ 6,80 %
Nombre d'abonnements collectivités	2	2	0,0%
Nombre d'abonnements non domestiques (Vaubernier)	1	1	0,0%
TOTAL	1 383	1 477	+ 6,80%

(Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du code de l'environnement.)

➤ *Evolution du nombre d'abonnements*



➤ *Répartition des abonnés domestiques par commune*

Communes	Compteurs au 30 juin 2015	Compteurs au 30 juin 2016
Alexain	282	280
Contest	392	396
Placé	189	189
Saint Germain d'Anxure	194	192
Vautorte	323	321
TOTAL	1 380	1 378

VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes (m ³)	2015	2016	Variation 2015/2016
Volume produit	236 446	218 129	- 7,75 %
Volume importé (SNM & SIAEP Commer)	42 345	58 511	+ 38,18 %
Volume exporté (SGB & SIAEP Chailland)	5 240	3 975	- 24,14%
Volume mis en distribution	284 031	280 615	- 1,20 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	142 574	164 085	+ 15,08 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	65 000	73 621	- 13,26 %
Volume total vendu aux abonnés	207 574	237 706	+ 14,52 %

En 2016, la consommation moyenne par abonnement domestique est de **111,17m³**. Elle était de 103,31 m³ en 2015.

➤ *Détail des consommations par communes*

Communes <i>Période 2015</i>	Nombre de compteurs (juin 2016)	Consommation (m³)	Recettes H.T. (€) Part Syndicat
ALEXAIN	299	40 303	62 266,62 €
CONTEST	422	40 719	73 707,83 €
PLACE	221	32 550	47 044,37 €
St GERMAIN D'ANXURE.	196	20 711	36 548,52 €
VAURTORTÉ	336	29 802	56 829,56 €
Sous total 1	1 474	164 085	276 396,90 €
Autres collectivités :	2		
Saint-Georges-Buttavent		1 029	1 175,74 €
SIAEP Chailland		2 946	3 207,76 €
Sous total 2	2	3 975	4 383,50 €
Ets VAUBERNIER <i>(Année 2016)</i>	1	73 621	70 756,16 €
Sous total 3	1	73 621	70 756,16 €
TOTAL	1 477	241 681	351 536,56 €

➤ *Détail des exportations d'eau*

Export vers...	Exporté en 2015 (m³)	Exporté en 2016 (m³)	Variation 2015/2016
Commune de Saint Georges Buttavent	666	1 029	+ 51,51 %
SIAEP de Chailland	4 574	2 946	- 35,59 %
Volume total exporté	5 240	3 975	- 24,14 %

LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE

	2015	2016	Variation 2015/2016
Linéaire du réseau hors branchements en km	180	180	0.00%

2. TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

Les délibérations votées par l'assemblée délibérante qui ont fixé les tarifs en vigueur pour l'année 2016 sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
17/03/2016	Tarifs de vente d'eau applicables de juin 2015 à juin 2016 (particuliers) Tarifs de vente d'eau applicables en 2016 (industriel)

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

FACTURATION DE L'EAU POTABLE

➤ Evolution du tarif de l'eau

Le prix du service comprend :

- Une part fixe ou abonnement,
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement (mai et octobre).

Les volumes sont relevés annuellement (en avril).

Les consommations sont payables au vu du relevé sur les factures de mai. Les facturations intermédiaires d'octobre sont basées sur une consommation estimée.

Part collectivité	Désignation	Juillet 15-juin 16	Juillet 16-juin 17	variation
	Abonnement (annuel):	85,00 €	85,00 €	
	Prix du m3: (jusqu'à 1 000 m ³)	1,08 €	1,10 €	+ 1,85 %
	Prix du m3: (au delà de 1 000 m ³)	0,85 €	0,87 €	+ 2,35 %

➤ Redevance fonds départemental et TVA

La redevance fonds départemental est reversée au Conseil Général. Son montant est défini en € par m³. Cette redevance est identique pour les cinq communes du syndicat.

Redevances et taxes	Pour les abonnés domestiques (jusqu'à 6000 m³)	Juillet 15-juin 16	Juillet 15-juin 16	variation
	Fonds départemental : par m ³	0,2860 €	0,2778 €	- 2,87 %
	TVA	5,5%	5,5%	

➤ Redevance de pollution domestique par commune

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est définie chaque année par l'agence de l'eau.

Le montant de la redevance pour pollution domestique est identique pour l'ensemble des communes du SIAEP.

	Année 2015	Année 2016
ALEXAIN	0,310	0,300
CONTEST	0,310	0,300
PLACE	0,310	0,300
SAINT GERMAIN D'ANXURE	0,310	0,300
VAUTORTE	0,310	0,300

➤ Redevances pour prélèvement sur la ressource en eau

Lors de la séance du 17 mars 2011, le comité syndical a décidé de répercuter la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau sur les abonnés en l'ajoutant sur les factures. Celle-ci est assise sur les m³ vendus, alors que l'Agence de l'eau l'assoit sur le volume prélevé. Ce taux, révisable chaque année, était de **0,0340€ / m³** en 2016.

LE PRIX DE L'EAU: tarifs avec redevance pollution

➤ Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³

	Juin 2016	Décembre 2016	Total Année 2016
Abonnement	42,50	42,50	85,00
Consommation	64,80	66,00	130,80
Fonds départemental	16,67	16,20	32,87
Pollution domestique	18,00	18,00	36,00
Prélèvement ressource	2,04	2,10	4,14
Total HT	144,01	144,80	288,81
TVA à 5,5%	7,92	7,96	15,88
TOTAL TTC	151,93	152,76	304,69

Prix théorique pour un abonné domestique consommant 120 m³ : en 2016 : 2,54 €/m³

➤ *Evolution des composantes du tarif depuis 2009 (pour 120m³)*

Année	Collectivité (€) + prélèvement	Tiers (€) (Taxes)	Total hors TVA (€)
2009	183,80	64,26 (C) 43,38 (A)	248,06 (C) 227,18 (A)
2010	189,80	66,37 (C) 51,97 (A)	256,17 (C) 241,77 (A)
2011	197,00	68,27 (C) 60,83 (A)	265,27 (C) 257,83 (A)
2012	200,66	70,94	271,60
2013	205,46	70,36	275,82
2014	210,77	71,56	282,33
2015	213,40	71,03	287,93
2016	215,80	73,01	288,81

(Légende : C = CONTEST ; A = Autres communes ; depuis 2012 la redevance pollution est identique pour toutes les communes)

RECETTES D'EXPLOITATION

➤ *Recettes de vente d'eau de la collectivité*

Communes	Année 2015			Année 2016		
	Nombre d'abonnés (juin 2015)	Conso. (m ³)	Recettes HT (€) Part Syndicat	Nombre d'abonnés (juin 2016)	Conso. (m ³)	Recettes HT (€) Part Syndicat
ALEXAIN	282	31 992	61 554,95 €	299	40 303	62 266,62 €
CONTEST	392	37 776	63 160,15 €	422	40 179	73 707,83 €
PLACE	189	29 184	46 621,09 €	221	32 550	47 044,37 €
St GERMAIN d'ANX	194	19 274	31 601,93 €	196	20 711	36 548,52 €
VAUTORTE	323	24 348	40 139,77 €	336	29 802	56 829,56 €
Sous total 1	1380	142 574	243 077,89 €	1474	164 085	276 396,90 €
Export:						
St-Georges-Butt.	1	666	699,30 €	1	1 029	1 175,74 €
SIAEP Chailland	1	4 574	4 802,70 €	1	2 946	3 207,76 €
Sous total 2	2	5 240	5 502,0 €	2	3 975	4 383,50 €
Ets VAUBERNIER	1	65 000	74 350,99 €	1	73 621	70 756,16 €
Sous total 3	1	65 000	74 350,99 €	1	73 621	70 756,16 €
TOTAL	1 383	212 814	322 930,88 €	1 477	241 681	351 536,56 €

➤ Recettes de la collectivité

	2015 (€ HT)	2016 (€ HT)	Variation
Recettes vente d'eau	322 930,88 €	351 536,56 €	+ 8,86 %
Recettes liées aux travaux	7 676,56 €	1 731,89 €	- 77,44 %
TOTAL DES RECETTES	330 607,44	353 268,45	+ 6,85 %

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D. 1321-103 du Code de la Santé publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par la DDASS.

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes
Microbiologie	39	32
Paramètres physico-chimiques	39	13 *

**Résultats du rapport d'analyse du 07/01/2016 au 30/12/2016 : « Qualité des eaux distribuées conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation des eaux distribuées à la consommation humaine. Le taux de nitrates peut par contre dépasser par moment la limite de 50mg/l dans le secteur desservi par la station des Crosnières (SGA, Contest, Alexain), rendant de ce fait la consommation de cette eau déconseillée aux nourissons et femmes enceintes. Le SIAEP de l'Anxure et de la Perche dispose d'une dérogation l'autorisant à distribuer une eau non conforme à la limite pour les nitrates, dans l'attente de l'achèvement des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau. »*

INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du captage de la MORINIERE

→	100%	
---	------	--

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du captage de FAY

→	100%	
---	------	--

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du captage des CROSMIERES

→	100%	
---	------	--

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du SM du NORD MAYENNE

→	60%	Arrêté préfectoral
---	-----	--------------------

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du SIAEP de COMMER

→	60%	
---	-----	--

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable. : **75 %**

Formule adoptée:

$$(100\% \times 79\,464 + 100\% \times 26\,736 + 100\% \times 111\,929 + 60\% \times 58\,316 + 60\% \times 195) / 218\,129$$

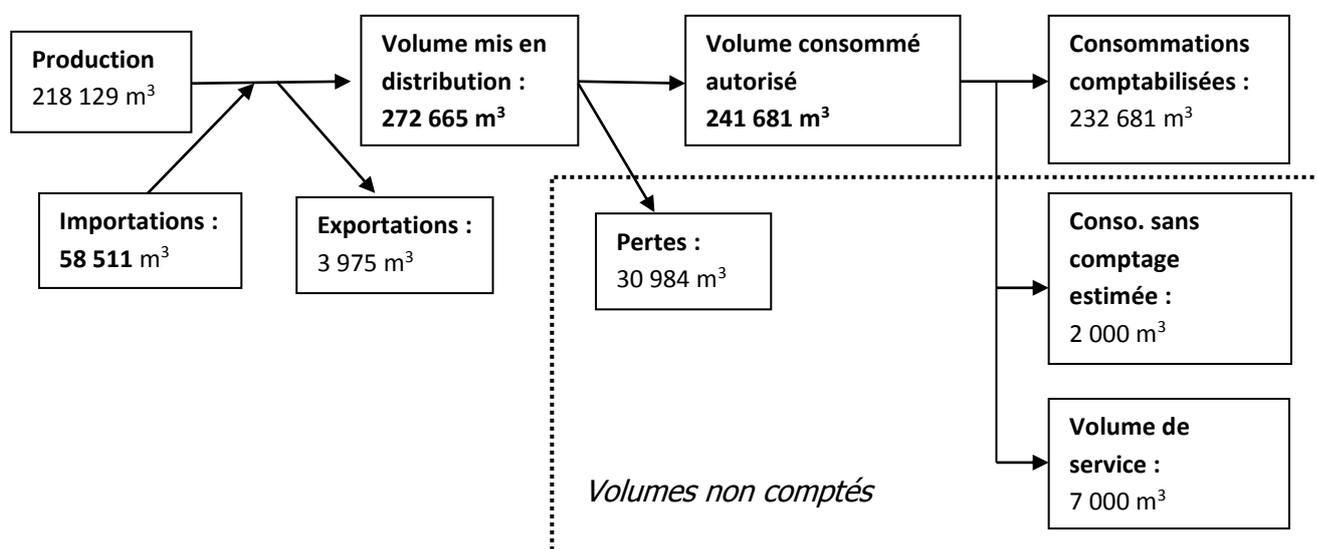
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

		Nombre de points	Points obtenus
	Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	10	--
→	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	10	10
→	Mise à jour au moins annuelle (1) (délibération du syndicat du 08/10/2009)	10	10
→	Informations structurelles complètes sur chacun des tronçons (diamètre, matériau)	10	10
→	Connaissance pour chacun des tronçons de l'âge des canalisations	10	10
→	Localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10

→	Localisation des branchements sur la base du plan cadastral	10	10
	Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans)	10	10
	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
	TOTAL	100	90

Cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de point supplémentaire.

PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage (poteaux incendie) sont évaluées à 2 000 m³

Les volumes de services (vidanges, purges, lavage de réservoir ...) sont évaluées à 7 000 m³

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **Rendement du réseau de distribution =**
(Consommations comptabilisées + exportations + estimation des consommations sans comptage + volume de service) / (Volume produit + importations)

Années	2015	2016
Rendement du réseau de distribution (%)	85,1 %	88,1 %

- **Indice des volumes non comptés =**
(Estimation consommations sans comptage + volume de service + perte) / Longueur des réseaux hors branchements en km (98.44 kms)/365 ou 366

Années	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	0,76 m³/km/j	0,61 m³/km/j

- **Indice linéaire de pertes en réseau =**
Perte / longueur du réseau hors branchements/ 365 ou 366

Années	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	0,49 m³/km/j	0,25 m³/km/j

RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

Années	2015	2016
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice (km)	100 m Pont Montgiroux	

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant des travaux (€HT)	Subventions reçues	Contributions des collectivités adhérentes
20162 : Liaison SGA/Montgiroux	175 196,08 €		
20163 : Liaison Vaubernier/Montgiroux	est.231 000 € ou 329 000 €		
20172 : Indemnisation cana Station Morinière / CE Alexain	2 000,00 €		
20174 : CVM La Chesnaie à Vautorte	2 700,00 €		
20175 : CVM La Cour à Vautorte	4 500,00 €		
20176 : Renouvellement Montgiroux Alexain	4 300,00 €		
TOTAL 2016	219 184,07 €		

BRANCHEMENTS AU PLOMB

Seuls les compteurs comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2015	2016
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restant (en fin d'année)	0	0

ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2015	2016
Encourt de la dette n+1	937 296,29 €	895 809,34 €
Remboursement au cours de l'exercice :	261 950,45 €	161 796,96 €
- dont en intérêts	21 954,27 €	19 038,27 €
- dont en capital	239 996,18 €	142 758,69 €

AMORTISSEMENTS REALISES

	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	92 665,35 €	86 696,64 €

PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS de travaux adoptés par l'assemblée délibérante.

Début programme en 2010			
Liaison entre réservoir de Vautorte et réservoir d'Alexain	Sécurisation de la desserte et augmentation du volume d'eau acheté au Synd. Du Nord Mayenne pour compenser l'abandon du captage de la Doigtée.	Conduite en fonte ou PEHD Ø 150 ; L= 7 600ml	Estimation : 850 000 €
Début de programme en 2011			
Liaison Crosmière/Morinière	Transfert des eaux de Crosmières vers usine de la Morinière : corriger le taux de nitrate.	Conduite PVC ou PEHD Ø 125 ; L= 3 400ml	Estimation : 300 000 €
Usine de production d'eau Morinière	Remise à niveau et renforcement de la filière à 40m3/h ; bâche de stockage (400m3) ; filtres à neutralite...		Estimation : 896 000 €
Captage de Crosmière	Busage du nouveau forage sur site. Nouveau pompage dans le puits (10m3/h) = accessoires Renforcement du groupe de refoulement (40m3 /h)		Estimation : 80 000 €
Début de programme en 2012			
Liaison usine Morinière/réservoir d'Alexain	Renforcement de la conduite : transit de l'eau des 3 captages : Morinière, Fay et Crosmières.	Conduite en fonte Ø 200 ; L= 3 000ml	Estimation : 300 000 €
Liaison réservoir d'Alexain/ bourg d'Alexain	Renforcement conduite	Conduite PVC ou Fonte : Ø 200 ; L= 2 650ml	Estimation : 300 000 €
Réservoir d'Alexain	Remise en état des installations intérieures		Estimation : 60 000 €
Compteurs de sectorisation	Fourniture et pose de deux compteurs de sectorisation		Estimation : 20 000 €
Réducteurs de pression	Fourniture et pose de 50 réducteurs de pression suite à abandon du service bas du réservoir d'Alexain		Estimation : 5 000 €
Début de programme en 2013			
Réhabilitation du réservoir d'Alexain			Estimation : 182 000 €

Forage de Crosnières			Estimation : 70 000 €
Début de programme en 2014			
Liaison Noisette/Alexain			Estimation : 6 221,61 €
Début de programme en 2015			
Jonction Martigné	Forage sous RD Tranché pose de canalisation, sablage d'enrobage grillage avertisseur et remblai	Ø 125 Canalisation PEHD : Ø 125 de 26 ml Ø 40 de 14 ml	Estimation : 7 500 €
Pont de Montgiroux	Passage en caniveau	Canalisation Ø 125 de 60 ml	Estimation : 15 000 €
Début de programme en 2016			
Accord Cadre Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre travaux		Estimation : 14 900 €
Liaison SGA/Montgiroux	Travaux extension, de renouvellement et de renforcement sur les réseaux d'eau potable		Estimation : 150 282,70 €
Liaison Vaubernier/Montgiroux	Travaux extension, de renouvellement et de renforcement sur les réseaux d'eau potable		Estimation : 100 000 €
Début de programme en 2017			
Liaison SGA/Montgiroux	Travaux extension, de renouvellement et de renforcement sur les réseaux d'eau potable		Coût : 175 196,08 €
Liaison Vaubernier/Montgiroux	Travaux extension, de renouvellement et de renforcement sur les réseaux d'eau potable		Estimation : Solution 1 = 231 000 € Solution 2 = 329 000 €

5. ACTIONS DE SOLIDARITE DANS LE DOMAINE DE L'EAU (2015)

Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité.

Abandon de créances réalisé en 2016 : 104,23 €

Versement au Fonds de solidarité : 282,56 €.